



**POUR LES TERRITOIRES,
le DÉPARTEMENT agit !**

DOSSIER DE PRESSE

AIDES AUX TERRITOIRES 2022

CONFÉRENCE DE TERRITOIRE POUR LE MÂCONNAIS

Jeudi 28 octobre 2021



www.saoneetloire71.fr

AIDES AUX TERRITOIRES 2022

L'ENVELOPPE DE 11 M€ RECONDUITE

Après une année 2020 qui a largement perturbé la vie de nos territoires en mettant à l'arrêt ou entre parenthèses de nombreux projets, les conférences de territoires reprennent cette année. L'occasion pour les élus locaux d'échanger sur l'intervention départementale, pour que le Département puisse répondre au mieux à leurs besoins et aux enjeux d'aménagement des communes.

L'appel à projets départemental imaginé en 2015 pour soutenir les communes et intercommunalités dans leurs projets reste plus que jamais d'actualité. Les conférences de territoires reprennent à partir de ce lundi 18 octobre. Des rencontres indispensables pour faire évoluer le dispositif en fonction des besoins et remarques des élus locaux. La dernière évolution concernait par exemple les projets environnementaux, de plus en plus nombreux, pour lesquels le Département a revu sa copie en autorisant **le dépôt d'un dossier supplémentaire par commune, estampillé « environnement »**.

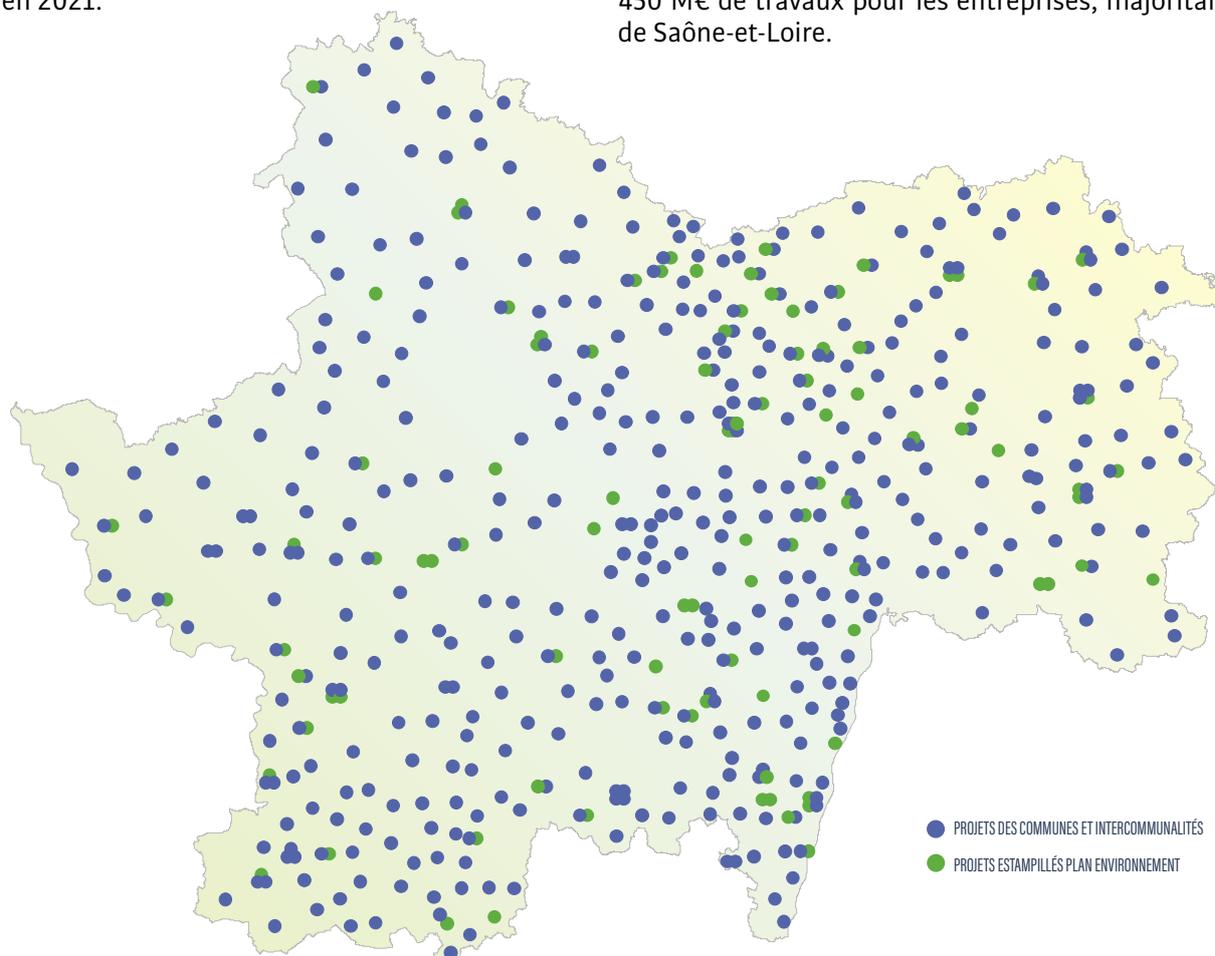
Pour cela et afin de relancer l'économie, l'Assemblée départementale avait voté un complément exceptionnel de 4,5 M€, portant l'enveloppe globale de 9 M€ en 2021 à 13,5 M€ en 2021.

Après ce coup de pouce conséquent, le Département prévoit un retour à la normale **pour 2022** avec une **enveloppe de 11 M€**.

Depuis 2015, ce sont 54,5 M€ qui ont permis aux communes de financer en partie de belles réalisations pour améliorer le cadre de vie des habitants, depuis la réfection des routes à la rénovation de logements en passant par l'aménagement de places ou de parkings par exemple.

Chaque année, 1,5 M€ de l'enveloppe sont dédiés aux gros projets intercommunaux (piscine, équipements culturels etc.), un par bassin de vie.

Au total, depuis 2015 ce sont plus de 3 000 dossiers qui ont été transmis au Département, générant plus de 450 M€ de travaux pour les entreprises, majoritairement de Saône-et-Loire.



BILAN 2021

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT MONTCEAU

Recyclerie : **3 259 631 €**

CHALONNAIS

Le Grand Chalon

Création pôle football : **1 440 755 €**

Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise

Extension mur escalade : **30 449 €**

Communauté de communes Entre Saône et Grosne

Réfection piste athlétisme : **94 017 €**

Communauté de communes Saône Doubs Bresse

Rénovation piscine communautaire de Verdun-sur-le-Doubs : **560 890 €**

AUTUNOIS MORVAN

Communauté de communes

Grand Autunois Morvan

Aménagement zone activité économique intercommunale de Couches : **155 000 €**

CHAROLAIS BRIONNAIS

Communauté de communes

La Clayette Chauffailles en Brionnais

Aménagement du parc d'activité de la gare et réhabilitation de la friche Potain/Manitowoc à Baudemont : **1 219 430 €**

RÉGION MÂCONNAISE

Communauté de communes du Clunisois

Manège multimodal : **3 420 000 €**

BRESSE BOURGUIGNONNE

A Mervans et Thurey

Construction 2 micro-crèches : **937 858 €**



CALENDRIER

- **19 NOVEMBRE 2021** : ADOPTION DU RÈGLEMENT PAR L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
- **31 DÉCEMBRE 2021** : DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
- **JANVIER/FÉVRIER** : INSTRUCTION DES DOSSIERS
- **MARS 2022** : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

UNE DÉMARCHE INITIÉE EN 2015

2015

Le plan d'urgence « 100 projets pour l'emploi » mis en œuvre afin de dynamiser les projets d'investissements locaux a permis de soutenir 330 dossiers à hauteur de 4 M€, participant ainsi aux 30 M€ de travaux consentis par les collectivités concernées.

2016

La rationalisation de l'ensemble des dispositifs du Département a permis plus de lisibilité et une approche simplifiée sur la base de six axes structurants.

Cette nouvelle approche aura permis de soutenir 505 projets à hauteur de 5,67 M€ générant 64 M€ de travaux.

2017/2020

S'appuyant sur la nouvelle architecture définie en 2016, le Département a proposé en 2017 la mise en place d'une démarche pluriannuelle de projet dénommée « Saône et Loire 2020 ». Un mode d'intervention mieux ciblé, plus équilibré, et susceptible d'agir lui-même comme démultiplicateur de développement local, au service de l'emploi.

2021

Afin de relancer l'économie, l'Assemblée départementale a voté une rallonge exceptionnelle de 4,5 M€, portant l'enveloppe globale de 9 M€ en 2020 à 13,5 M€ en 2021.

Par ailleurs, pour faire écho au plan environnement départemental, les communes peuvent prétendre au dépôt de deux dossiers dont un estampillé « environnement ».



APPEL À PROJETS 2022

- Un dispositif toujours simple et efficace, similaire aux années précédentes
- Mêmes thématiques qu'en 2021 (Services de proximité du quotidien et de la transition énergétique des bâtiments ; Urbanisme, habitat et cadre de vie et environnement ; Développement, promotion, valorisation et attractivité des territoires ; Infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien ; Santé)
- Un dispositif qui intègre les enjeux et ambitions du Plan environnement
- Possibilité pour les collectivités de déposer jusqu'à 2 dossiers dont 1 au moins estampillé « environnement ».

NOUVEAU EN 2022

- > Les communes de moins de 150 habitants pourront désormais déposer des dossiers à partir de 5 000 € de travaux.
- > Installation de la vidéo-surveillance avec une aide de 30% pour un plafond de dépenses éligibles à 50 000 €.
- > Petite enfance : taux majoré pour les projets intégrant les éléments de la Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »
- > Circuits alimentaires locaux : doublement du plafond des dépenses éligibles pour les plateformes logistiques d'approvisionnement (400 000 €) – maintien du taux (40 %)
- > Validité du dossier pendant deux ans. Possibilité de réaffecter une subvention non utilisées dans les deux ans pour le projet initial à un nouveau projet à réaliser au cours de l'année suivante.

PLANNING DES CONFÉRENCES DE TERRITOIRES

- CHALONNAIS : Lundi 18 octobre 2021 - 19 h / Espace Georges Brassens - Place Jean Jaurès - 71100 SAINT-REMY
- CHAROLAIS-BRIONNAIS : Mardi 19 octobre 2021 - 19 h / Salle Espace - Le Cartelas - 71430 PALINGES
- BRESSE BOURGUIGNONNE : Jeudi 21 octobre 2021 - 19 h / Salle polyvalente - 130 Chemin du Bourg - 71500 BRUAILLES
- CUCM : Lundi 25 octobre 2021 - 19 h / Salle La Trèche - Rue Jean Laville - 71410 SANVIGNES-LES-MINES
- AUTUNOIS MORVAN : Mercredi 27 octobre 2021 - 19 h / Salle des fêtes - 20 Route de Chalon - 71400 AUXY
- MÂCONNAIS : Jeudi 28 octobre 2021 - 19 h / Salle des fêtes - 79 rue Henri Boulay - 71260 SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE

LES AIDES AU TERRITOIRE DU MÂCONNAIS

DEPUIS 2015

- 10 M€ de subventions
- 632 projets soutenus
- 99 M€ de travaux générés

EN 2021

- 2,6 M € d'aides du Département
- 113 projets
- 22 M€ de travaux générés estimés

PLAN ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER ET ÉCONOMISER L'EAU

RÉCUPÉRATION D'EAUX DE PLUIE

- Depuis 2020, soutien à 42 exploitations agricoles : 470 000 € et à 11 particuliers : 11 000 €.

SE DÉPLACER AUTREMENT

CHÈQUE VÉLO

- 331 foyers soutenus en 2020 : 145 000 €
- 290 foyers en 2021 : 81 500 €

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AIDES HABITAT DURABLE

- Depuis juillet 2020, 135 foyers soutenus : 98 000 €



ROUTES ET INFRASTRUCTURES

NATURE DES INVESTISSEMENTS 2021

EN COURS

- Travaux routiers (diverses routes départementales) : 1,8 M€
- Développement / sécurisation du réseau : 845 000 €
- Réparation / amélioration des ouvrages d'art : 277 000 €
- Sécurisation des accotements, aménagements de sécurité : 184 000 €.

AUTRES TRAVAUX

- Aménagement de sécurité à Azé, Massilly, Cluny, Vinzelles, Joncy, Saint-Léger-sous-la-Bussière et Charbonnières
- Aménagement pour tiers : giratoire RD 906 à Romanèche-Thorins
- Voies vertes : réfection complète de l'éclairage du tunnel du Bois Clair. Rénovation du pont de Brouard à Fleurville, du pont des Fosses à La Salle et protection contre instabilités rocheuses à Sologny

LES PROJETS 2022

TRAVAUX ROUTIERS

- RD 906 : renforcement Mâcon et Sancé
- RD 983 : renforcement traversée de Joncy
- Renouvellement des couches de roulement : 52 km

POUR LES ROUTES
ET INFRASTRUCTURES
DU MÂCONNAIS

7,3 M€
MONTANT
CONSACRÉ
EN 2020

6 M€
MONTANT
PROGRAMMÉ
EN 2021

COLLÈGES

COLLÈGE CONDORCET À LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY

- Travaux sur bâtiment : 400 000 €

COLLÈGE SCHUMAN À MÂCON

- Restructuration de la demi-pension

COLLÈGE PASTEUR À MÂCON

- Création de sanitaires : 270 000 €
- Réhabilitation bâtiment C

COLLÈGE BRÉART À MÂCON

- Gros entretien

COLLÈGE VICTOR-HUGO À LUGNY

- Extension de la vie scolaire et de la protection scolaire

COLLÈGE PIERRE-PAUL PRUD'HON À CLUNY

- Réfection chaudière, gymnase et externat
- Remplacement ascenseur
- Restructuration et extension de l'administration



Collège PRUD'HON

ÉTABLISSEMENTS & SERVICES SOCIAUX

MÂCON

- Restructuration de l'unité « Les Cadoles » de l'EHPAD de la Résidence départementale d'accueil et de soins : 154 700 €
- Études pour la mise aux normes et accessibilité de l'EHPAD La Providence annexé au CH : 30 000 €
- Aide exceptionnelle suite à l'incendie d'un des bâtiments de l'Association des infirmes moteurs cérébraux : 87 500 €
- Transfert de 15 places de SAMSAH de l'Association des infirmes moteurs cérébraux : 19 500 €
- Installation du wifi dans les hébergements de la Maisonnée du Prado : 11 800 €

CLUNY

- Mise aux normes de la résidence autonomie « Bénétin » : 19 000 €

LA ROCHE-VINEUSE

- Réfection des salles de bain, mises aux normes incendie et accessibilité de la résidence autonomie « L'eau Vive » : 50 000 €

SALORNAY-SUR-GUYE

- Mises aux normes du système de sécurité incendie : 33 600 €

CHARNAY-LÈS-MÂCON

- Restructuration des bâtiments du foyer de vie La Chevanière : 375 000 €

AZÉ

- Reconstruction du FAM sur un autre site : 152 530 €

HURIGNY

- Installation de la vidéo-protection et du wifi dans les hébergements du CES Salornay du Prado : 488 500 €

SDIS

•CIS MÂCON

- Dotation d'1 VSAV neuf : 80 000 €
- D'1 bras élévateur aérien neuf : 600 000 €
- d'1 VHLR : 30 000 €

CIS TOURNUS

- Dotation d'1 VSAV neuf : 80 000 €
- D'1 CCFM neuf : 230 000 €
- D'1 moto pompe remorquable neuve : 35 000 €

CIS DOMPIERRE-LES-ORMES

- Dotation d'1 VSAV
- D'1 véhicule de protection et sécurité par rotation
- D'1 camion-citerne rural moyen neuf : 270 000 €

CIS MATOUR

- Dotation d'1 VLHR neuf : 30 000 €

CIS LUGNY

- Dotation d'1 VSAV par rotation

CIS SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

- Dotation d'1 VSAV par rotation

CIS LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY

- Dotation d'1 VSAV neuf : 80 000 €
- D'1 VHLR neuf : 30 000 €

CI AZÉ

- Dotation d'1 VSAV par rotation : 80 000 €

CIS CUISERY/SIMANDRE

- Dotation d'1 VSAV par rotation

CIS SALORNAY

- Dotation d'1 VSAV par rotation



DANS TOUS LES CIS
HABILLEMENT
OPÉRATIONNEL :
DÉPLOIEMENT D'UNE NOUVELLE
DOTATION HABILLEMENT SUR
4 ANNÉES (2018 À 2021)
À HAUTEUR DE
4 M€.





CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labryère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78
Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labryere@saoneetloire71.fr

